



un nouveau souffle pour nos mobilités

Communiqué de presse, 30 juin 2023

Aménagement du réseau T2C pendant les travaux, à compter du 28 août 2023



La phase de grands chantiers a débuté sur le territoire métropolitain, en perspective de la mise en œuvre du projet InspiRe. Elle durera jusqu'à la fin de l'année 2025, date de mise en service du nouveau réseau restructuré de transports en commun.

La réalisation de ces différents travaux engendre des changements importants en termes de circulation et de stationnement. Elle implique des déviations et des modifications de tracés qui impacteront les itinéraires des automobilistes, mais également ceux des bus du réseau T2C.

Cette phase nécessaire amène le réseau T2C à s'adapter de manière stable et durable. Dans ce cadre, à compter du 28 août 2023, de nouveaux itinéraires et donc de nouveaux arrêts seront mis en place pour contourner les zones de travaux.

Un réseau de bus transitoire et adapté sera mis en place à compter du 28 août 2023 pour continuer d'assurer un service performant, avec les mêmes fréquences durant toute la durée des travaux.

L'objectif du SMTAC-AC et de T2C est simple : faciliter au maximum le quotidien des usagers et des habitants de la métropole dans cette période charnière.

Qu'est ce qui change ?

Depuis le mois d'avril, des travaux pour la création d'aménagements liés à ce réseau de bus travaux ont débuté et se poursuivront durant l'été avec un objectif de qualité et de continuité de service aux usagers des transports en commun.

Ces aménagements concernent notamment l'allongement de quais existants, la création de nouveaux quais et de voies réservées à la circulation des bus, des modifications de carrefours donnant la priorité aux bus ou encore la mise à double sens de la circulation de certains axes. Ces aménagements peuvent avoir pour conséquence des modifications de circulation et/ou la suppression de places de stationnement ; à noter que les places de stationnement à usage spécifique (PMR, livraison) sont systématiquement restituées au plus proche de leur emplacement initial.

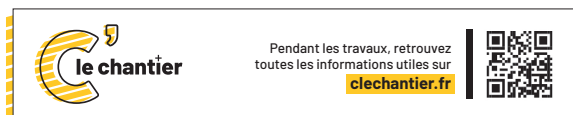
Nouveauté

Une navette pour le centre-ville

La nouvelle navette Victoire permettra de relier la place des Salins, aux abords de la gare routière, à la place Royale, au pied de la cathédrale de Clermont-Ferrand.

Cette navette circulera du lundi au dimanche, de 11h à 14h15 et de 16h à 18h30 avec un bus toutes les 20 minutes.

Elle permettra des correspondances avec les lignes A, B, C, 4, 8, 9, 10 ou 13 et la navette du panoramique des Dômes aux arrêts Maison de la Culture ou Salins Pasteur (son terminus).



Le réseau T2C s'adapte de manière stable et durable

Centre de la Métropole

À partir du 28 août 2023, les bus (B, C, 3, 4, 8, 9, 10, 12, 13, 27 et navette puy de Dôme) ne pourront plus circuler dans le cœur de ville de Clermont-Ferrand : rue Blatin, place de Jaude, boulevard Desaix, place Renoux, avenue Carnot ainsi que la rue Ballainvilliers.

Les lignes de bus seront déviées par les boulevards Duclaux, Pasteur, Mitterrand et le Cours Sablon.

Les arrêts Duclaux, Alexandre Varenne, Jaude, Ballainvilliers et Lecoq ne seront plus desservis.

De nouveaux arrêts seront créés en remplacement : remise en service de l'arrêt Banque de France (boulevard Duclaux), Pasteur Gilbert (boulevard Pasteur), Sablon Lafayette (Cours Sablon - boulevard Lafayette) et Sablon Carnot (Cours Sablon - avenue Carnot).

Quartier gare SNCF / République

À partir du 28 août 2023, la desserte du quartier Gare SNCF - République sera modifiée.

Les lignes B, 3, 4 et 28 seront déviées dans un sens par la rue de Châteaudun, l'avenue de la République depuis Gare SNCF ; la rue Niel dans l'autre sens, direction Gare.

La ligne B empruntera dans les deux sens la rue Pélissier entre 1^{er} Mai et son terminus au Stade Marcel Michelin.

Les bus de la ligne B ne passant plus par la rue Auger et la rue d'Estaing ne desserviront plus l'arrêt CHU Estaing.

Pour se rendre au CHU Estaing, au stade Marcel Michelin, à l'hôtel de police ou à la faculté dentaire, il conviendra de descendre au nouvel arrêt Stade Marcel Michelin, rue Pélissier. L'arrêt actuel Stade Marcel Michelin avenue de la République reste desservi mais uniquement en montée.

Des correspondances seront possibles entre les lignes A, B, 3, 4 et 28 à l'arrêt 1^{er} mai : la correspondance A et B sera maintenue à l'arrêt Stade Marcel Michelin également.

Quartier Delille / Carnot

Depuis le 24 avril 2023, les travaux en cours sur l'avenue Carnot ne permettent plus le passage des lignes B, C, 8, 9, 10 et 13 ni la desserte de cette avenue.

Elles sont ainsi durablement déviées par le boulevard Trudaine et l'avenue de Grande Bretagne.

Des couloirs réservés aux bus et de nouveaux quais ont été créés ou aménagés sur le boulevard Trudaine et l'avenue de Grande Bretagne.

2 arrêts ont été créés :

- Delille Trudaine, sur le boulevard Trudaine, pour les lignes B, C, 9, 10 et 12
- Delille Salford, sur la place Salford et l'avenue de Grande Bretagne, pour les lignes 3, 4, 7, 8, 13, 27, 35 et 36

À partir du 28 août 2023, 2 nouveaux arrêts seront créés et desservis par les lignes B, C, 3, 4, 8, 9, 10, 12, 13 et 27 :

- Sablon Carnot : à proximité du carrefour Cours Sablon et avenue Carnot
- Sablon Lafayette : à proximité du carrefour Cours Sablon et boulevard Lafayette

Ces arrêts seront desservis par toutes les lignes du centre-ville (hors 7 et 35/36). Ils permettront des correspondances plus simples.



Quartier Oradou

Depuis le 24 avril 2023, des travaux en cours sur le boulevard Robert Schuman puis sur la rue de l'Oradou ne permettent plus de desservir une partie de ces voies et conduisent à dévier la ligne C à partir de l'arrêt La Pardieu par l'avenue Léonard de Vinci, les rues Jean Claret, Courtiaux et du Rassat.

À partir du 28 août 2023, l'ensemble de la rue de l'Oradou ne sera plus desservi. Les arrêts suivants ne seront pas desservis par les lignes C et 28 : Médicis, Le Château, Vincent d'Indy, Pradelle et Fleury.

La ligne C empruntera le boulevard Lafayette, comme la ligne 13, et desservira les arrêts Raye Dieu, Port Royal, Sacré Cœur et Pont de Naud puis rejoindra son itinéraire actuel par rue du Rassat, rue des Courtiaux, La Pardieu Gare, rue Jean Claret et l'avenue Léonard de Vinci.

La ligne C, depuis l'arrêt La Pardieu, dessert le Lycée La Fayette.

La correspondance ligne A – ligne C restera possible au niveau du terminus La Pardieu - gare de la ligne A.

Rue de l'Oradou, la ligne C sera accessible depuis l'arrêt Oradou, rue du Rassat situé au carrefour entre la rue du Rassat et la rue de l'Oradou, ou depuis les arrêts Rassat et Courtiaux, répartis de chaque côté du boulevard Flaubert.

Il sera possible de rejoindre le quartier de la Gantière en tramway depuis la station Fontaine du Bac.

Cournon-d'Auvergne

À partir du 28 août 2023, le cœur de ville de Cournon-d'Auvergne sera contraint par différentes phases de travaux.

Les lignes C, 22 et 37 pourront continuer de desservir la place Joseph Gardet. La ligne 34 sera déviée.

La ligne C empruntera la rue du Lac (et non plus les avenues de la Libération et du Midi) pour relier la Place Joseph Gardet au quartier des Dômes jusqu'en juillet 2024. Elle rejoindra ensuite son itinéraire actuel jusqu'au lycée Descartes.

La ligne 22 empruntera dans un sens la rue du Foirail et l'avenue de l'Allier, et dans l'autre sens l'avenue de l'Allier et l'avenue du Pont, pour permettre les travaux sur l'avenue de la Liberté, les rues Voltaire et Victor Hugo. En conséquence, l'arrêt Les Duucs ne sera plus desservi.

La ligne 34 reliera le centre de Cournon au quartier des Dômes par la rue du Foirail et l'avenue du Livradois. Les arrêts Alouettes, Gergovie, Vivarais et 11 Novembre ne seront plus desservis.

De nouveaux arrêts provisoires sont créés en remplacement: Ampère (rue du Lac), Pyrénées (rue du Foirail) et Pigeonnier (rue du Foirail).



Pour permettre le bon fonctionnement de ce réseau de bus pendant les travaux, des aménagements sont nécessaires.

En détails, les aménagements en cours et à venir











Boulevard Gergovia

- maintien d'une voie de circulation (voitures et bus), dans le même sens qu'actuellement,
- fermeture de la voie pour tourner à gauche depuis le boulevard Gergovia vers le boulevard Lafayette,
- création d'une voie en contresens réservée aux bus et aux vélos,
- suppression de places de stationnement.

Avenue Léon Blum (entre boulevard Gergovia et boulevard Côte Blatin)

- création d'une voie en contresens réservée aux bus et aux vélos,
- création d'un quai de bus dans le sens boulevard Côte Blatin vers le Cours Sablon,
- allongement du quai de bus existant dans le sens Cours Sablon vers le boulevard Côte Blatin,
- suppression de places de stationnement.



	Nouveau quai de BUS		Circulation automobile		Stationnement neutralisé		Rue barrée
	Voie de BUS en site propre		Circulation des bus		Création de place livraison		Piste cyclable

Boulevard Pasteur

- aménagement de deux voies de bus dans le sens rue Drelon vers Charles de Gaulle avec maintien d'une voie de circulation automobile dans ce sens.

Boulevard François Mitterrand

- aménagement d'une voie de bus depuis le croisement avec l'avenue Vercingétorix jusqu'à Cours Sablon. Maintien d'une voie de circulation automobile dans le sens inverse,
- création de voies de bus bidirectionnelles entre le boulevard Charles de Gaulle et la rue de Rabanesse (l'axe sera fermé aux voitures sur cette portion ; seul l'accès au parking de la pharmacie du Jardin restera possible pour les véhicules légers),
- suppression des places de stationnement entre le boulevard Charles de Gaulle et l'avenue Vercingétorix, et création d'espaces verts ; suppression de places de stationnement entre et l'avenue Vercingétorix et le Cours Sablon afin d'élargir le quai.



 Nouveau quai de BUS	 Circulation automobile	 Stationnement neutralisé	 Tramway ligne A
 Voie de BUS en site propre	 Circulation des bus	 Création de place livraison	 Création de place PMR

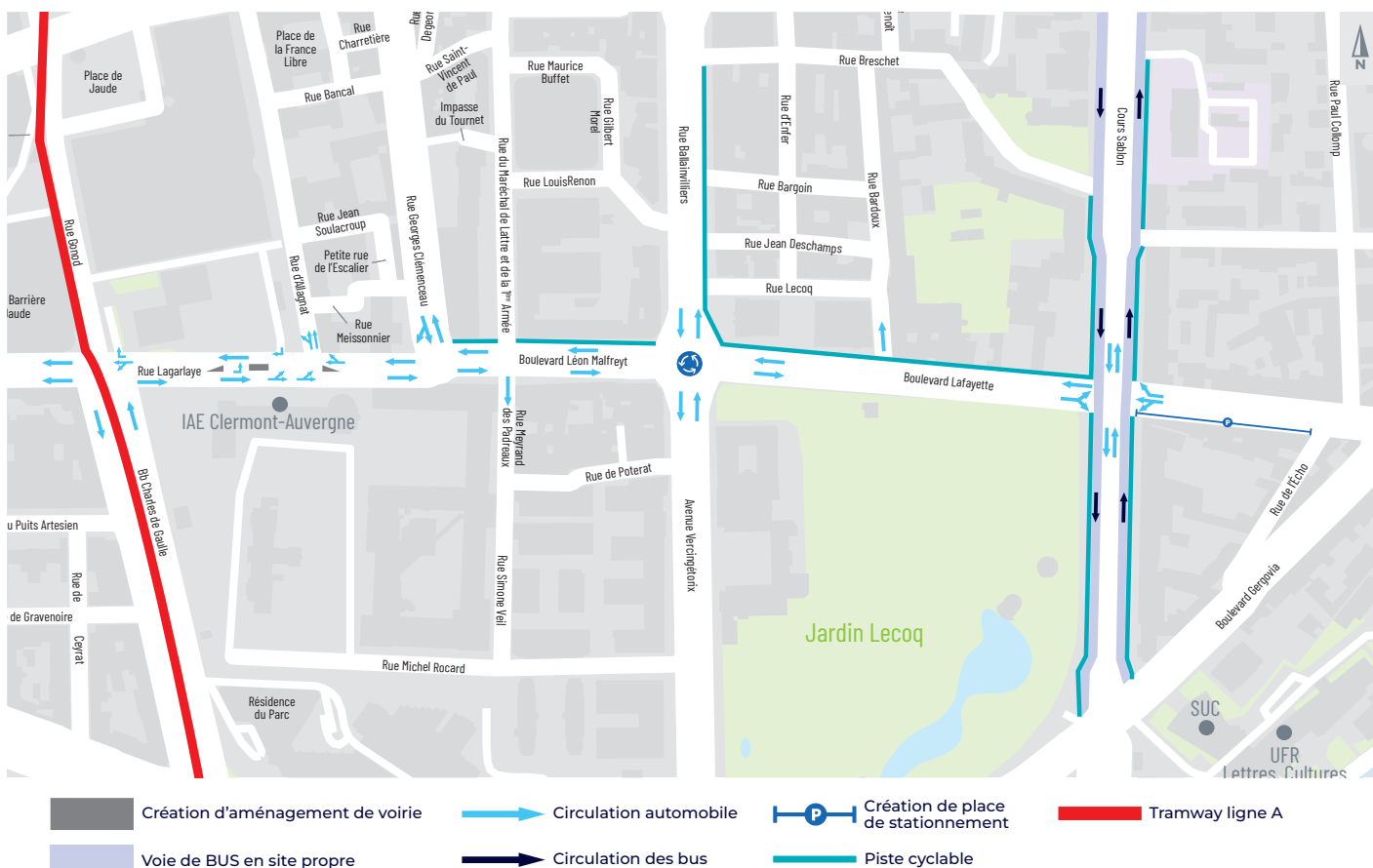
Cours Sablon

- création de 2 quais de bus avec suppression de places de stationnement,
- création de voies de bus dans chaque sens, dans la continuité des aménagements réalisés en avril sur le boulevard Trudaine.



Boulevard Lafayette

- mise à double sens de la circulation de la rue Lagarlaye (depuis le boulevard Général de Gaulle), du boulevard Léon Malfreyt et du boulevard Lafayette (jusqu'au Cours Sablon),
- transformation du carrefour Fontaine de la Pyramide en giratoire,
- passage à 2 voies de circulation sur le boulevard Lafayette (Est) à l'approche du carrefour Sablon – Lafayette: la voie supprimée est remplacée par du stationnement.



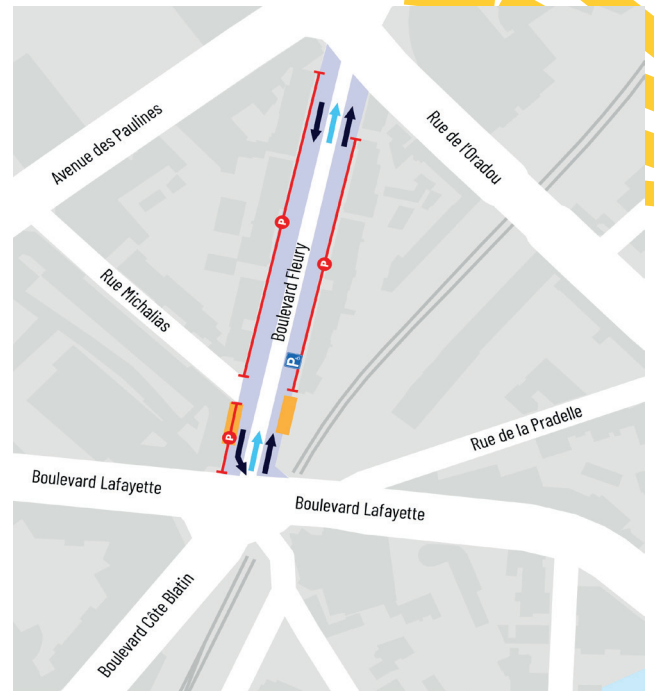
Rue de la Cartoucherie

- création d'une nouvelle voie de bus à contre-sens des voitures entre l'avenue des Paulines et la rue de Vertaizon,
- maintien du plateau surélevé à l'approche du carrefour avec la rue de Vertaizon,
- suppression de places de stationnement et restitution de 3 places livraison - arrêt minute,
- création d'un nouvel arrêt de bus,
- modification du carrefour à feux pour permettre la giration des bus depuis le contre-sens de la rue de la Cartoucherie,
- mise en place d'un carrefour à feux provisoire au niveau de la rue de la Pradelle pour assurer la fluidité de la circulation et la giration des bus.



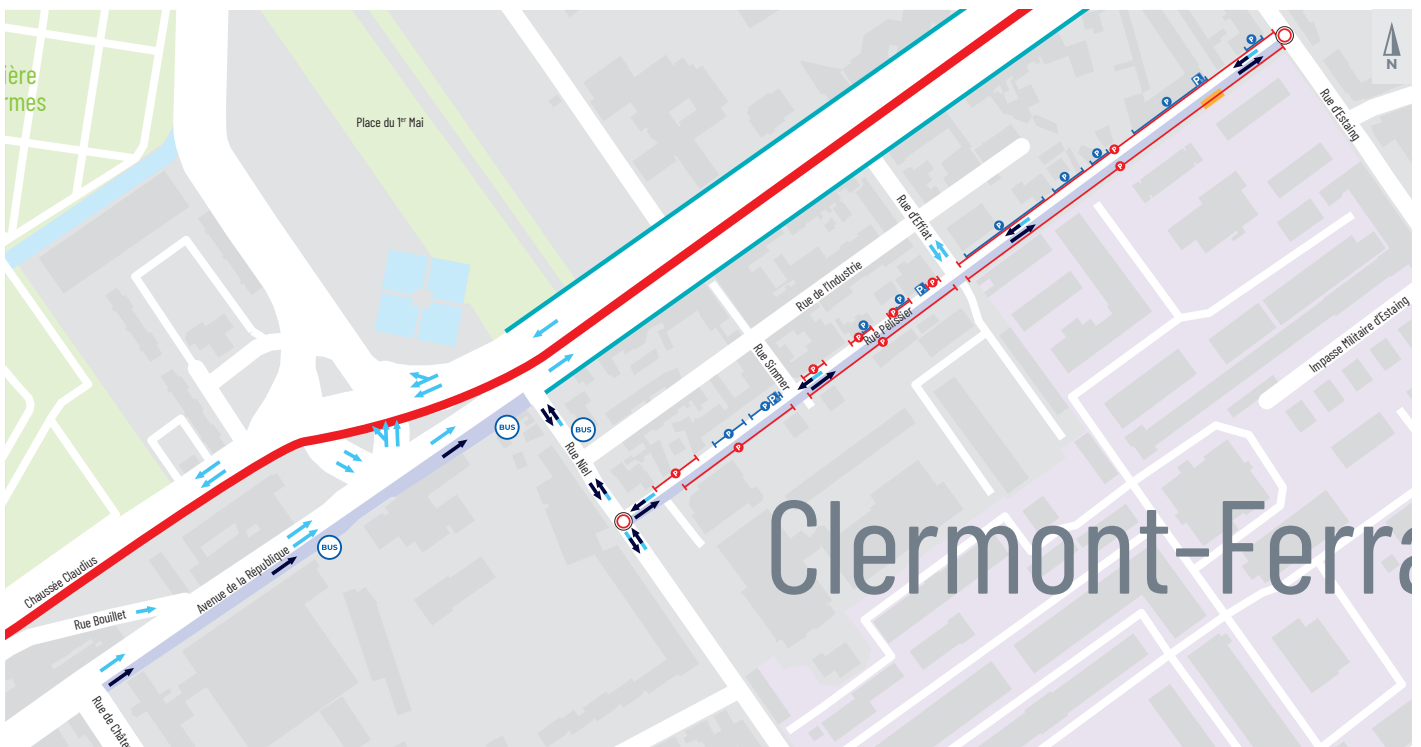
Boulevard Fleury

- aménagement d'une voie de bus dans le sens Nord/Sud,
- maintien de la voie de bus existante en direction de la gare; la circulation automobile se fera sur la voie centrale dans le sens actuel de circulation,
- élargissement des couloirs de bus afin d'améliorer la sécurité des cyclistes,
- suppression du stationnement.



Rue Pélissier - Avenue de la République

- aménagement d'une voie de bus à contre-sens des voitures, avec suppression du stationnement de ce côté de la chaussée,
- modification des priorités aux intersections Pélissier - Niel et Pélissier - Estaing.
- prolongement de la voie de bus depuis le carrefour entre la rue de Châteaudun et la rue Niel.



Clermont-Ferrand

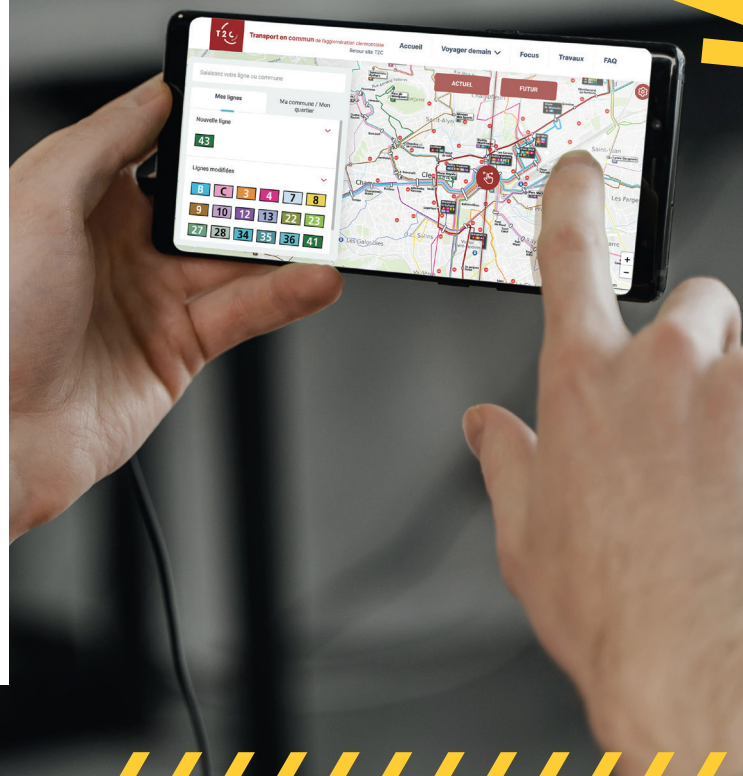
Voie de BUS en site propre	Circulation automobile	Stationnement neutralisé	Création de place PMR
Nouveau quai de BUS	Circulation des bus	Création de place de stationnement	Arrêt de bus
Tramway ligne A	Circulation bus et automobile	Piste cyclable	Modification de la priorité

Un dispositif de communication adapté

Pendant la période de travaux, Clermont Auvergne Métropole, le SMTC-AC et T2C déploient un dispositif d'information et d'accompagnement afin d'aider les métropolitains à mieux anticiper leurs déplacements et limiter les nuisances du quotidien.

En complément des documents d'information pour les voyageurs (information préventive aux arrêts, dépliant général, actualisation des plans de réseau...), le site internet de T2C met à disposition des usagers une cartographie permettant de visualiser en un clic les modifications à prévoir ligne par ligne ou dans son quartier, sa commune, en comparant l'état du réseau actuel et celui du futur : <https://reseau2023.t2c.fr/ma-ligne-ma-commune>

En parallèle, des équipes de médiation seront déployées sur sites, avant et après la mise en œuvre des travaux, afin de prévenir, expliquer et réorienter les usagers.



En savoir plus

Toutes les infos sont à retrouver sur :

LE RÉSEAU T2C

www.t2c.fr ou application mobile de T2C

LE PROJET INSPIRE

06 15 76 29 41 ou www.inspire-clermontmetropole.fr

LES CHANTIERS MÉTROPOLITAINS

0 800 300 029 ou www.clechantier.fr



Contact presse

Clermont Auvergne Métropole

Emmanuel Théron, attaché de presse
Cabinet d'Olivier Bianchi,
Président de Clermont Auvergne Métropole
04 73 42 62 51 / 07 61 90 23 29
etherond@clermontmetropole.eu

Agence Qui Plus Est

Anne-Cécile Runavot
04 73 74 62 35 / 06 34 87 35 87
anne-cecile.runavot@quiplussest.com



Pendant les travaux, retrouvez toutes les informations utiles sur clechantier.fr

